

N°621 – 7 Avril 2006

Edito

Près de 200 personnes réunies le 30 mars dernier pour la 1^{ère} Journée Export de l'ANIA « Développer l'export : une ambition nécessaire et réaliste »

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les présidents et responsables export d'un grand nombre d'entreprises et notamment de PME agroalimentaires sont venus témoigner de leur expérience à l'occasion de la Journée Export de l'ANIA, qui s'est tenue au MEDEF le 30 mars. Cette journée a réuni près de 200 personnes en présence de Dominique Bussereau, Ministre de l'Agriculture et de Christine Lagarde, Ministre Délégué au Commerce Extérieur, qui ont profité de ce colloque pour annoncer le nouveau Plan Sectoriel Export pour les Entreprises Agroalimentaires (PSEAA). Les chefs d'entreprises, invités à témoigner, ont tous confirmé l'importance de l'export pour le développement de leur société, reprenant ainsi à leur compte l'adage de Laurence Parisot, présidente du MEDEF, venue introduire les débats : « Il faut sortir, pour s'en sortir ». En effet l'export, première marche vers l'international, permet d'améliorer fortement ses performances :

- les résultats nets sont améliorés en raison d'une moindre pression de la grande distribution,
- l'export constitue un tremplin vers plus de recherche et d'innovation, créateur de valeur ajoutée pour l'entreprise,
- l'export augmente les débouchés. Par la suite, si la production suit, ce sont autant de gains sur les coûts de production du fait des économies d'échelle,
- l'export enfin permet de se frotter à d'autres cultures, d'autres environnements, source infinie de découvertes et d'enseignements.

Néanmoins, tous ces chefs d'entreprises ont également souligné que l'export était un métier exigeant qui ne s'improvisait pas et qui impliquait notamment un très grand professionnalisme et beaucoup de patience. Bonne nouvelle tirée de l'enquête ANIA sur les freins et facteurs de succès à l'export, et dont les résultats ont été présentés lors de cette journée : la taille de l'entreprise n'est pas déterminante dans la réussite à l'export. Des PME montrent également de très belles performances. Enfin, l'ANIA a profité de cette journée pour annoncer la sortie en avril de son nouveau site Internet dédié à l'export.

Relations bilatérales

Intervention du Président de l'ANIA au colloque de la FNSEA

A l'invitation de Jean-Michel Lemétayer, Jean-René Buisson est intervenu au congrès de la FNSEA, lors de la journée de clôture, le 23 mars dernier. La table ronde intitulée « *Enjeux internationaux : quelles perspectives pour les agricultures françaises et européennes* » à laquelle participait le Président de l'ANIA lui a permis de réaffirmer la force des liens qui unissent deux secteurs clés de l'économie française : l'agriculture et l'industrie alimentaire. Dans le nouvel ordre économique mondial en cours de négociation dans le cadre des accords OMC, il a rappelé toute l'importance d'une action solidaire, commune et cohérente entre l'ANIA, dont les entreprises transforment 70% de la production du secteur agricole, et la FNSEA.

Relations avec les pouvoirs publics

Jean-René Buisson rencontre Catherine Vautrin

Dans le cadre du **programme Alimentation & Insertion** que l'ANIA et le Ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement mènent en commun, Jean-René Buisson a rencontré le 22 mars Catherine Vautrin, *Ministre délégué à la Cohésion sociale et à la Parité*. Lors de cette première rencontre officielle, la Ministre a confirmé son engagement et sa volonté d'agir de concert avec l'industrie alimentaire sur ce type de programme qui répond à un véritable besoin des associations sur le terrain. Afin de pousser plus loin notre partenariat, Catherine Vautrin a d'ailleurs proposé l'élaboration en commun d'un plan d'action ambitieux permettant de développer les initiatives à destination des bénévoles et de recruter de nouvelles entreprises partenaires.

Environnement

PNAQ 2 en préparation

En parallèle des échanges « techniques » avec les ministères de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Industrie, l'ANIA, représentée par Benoît Mangenot, Jean-Luc Pelletier et Estelle Panier Morales, a rencontré **Pierre de Montlivault**, Conseiller technique Écologie et Développement Durable au cabinet du Premier Ministre, afin de faire le point sur les négociations en cours du PNAQ 2008/2012. Elle considère essentiel de préparer le PNAQ 2 sereinement, en adoptant une démarche cohérente, simple et objective. Il a été rappelé que le PNAQ est un outil mis en œuvre au sein de l'UE afin de permettre aux États Membres de respecter leurs engagements de Kyoto : dans ce cadre, la France doit stabiliser ses émissions de gaz à effet de serre en 2008/2012 par rapport à 1990, objectif qu'elle a atteint en 2004.

Qualité Consommation

Projet de règlement « Allégations nutritionnelles et santé » et « Addition de vitamines, minéraux et autres substances » : vote en Commission du PE

Le comité environnement du Parlement Européen a voté le 21 mars sur les recommandations des deux rapporteurs (Mme Poli Bortone et Mme Scheele) en prévision du vote en 2^{ème} lecture en séance plénière qui aura lieu mi-mai. Concernant les deux points majeurs du projet « Allégations » - profils nutritionnels et procédures d'autorisation - **les parlementaires ont voté pour des positions intermédiaires qui laissent penser à une possibilité d'aboutissement de ce texte en 2^{ème} lecture, ce que souhaite l'ANIA.** Ils se sont prononcés à une forte majorité en faveur d'une procédure « d'enregistrement » pour les allégations santé (autres que les allégations de réduction de risque de maladie qui sont soumises à une autorisation préalable). Par ailleurs, ils ont admis, à une faible majorité, l'établissement de profils nutritionnels à condition qu'ils soient scientifiquement fondés, ainsi que la possibilité de faire des allégations nutritionnelles quel que soit le profil de l'aliment, à condition de donner une information transparente aux consommateurs. En revanche les allégations santé ne seraient possibles que si l'aliment respecte les profils.

En ce qui concerne le projet « Addition de vitamines et minéraux », le principal problème pour la France reste celui des pratiques de **restauration** en vitamines et minéraux, produits « à teneur garantie en... » (soupes, laits,...) qui ne sont pas reconnues par le texte actuel. Cela risque de faire disparaître ces produits du marché et d'inciter l'industrie à ajouter davantage de vitamines pour pouvoir faire mention de leur présence.

De Smes Net à True Food

L'ANIA est membre du consortium SPES qui a pour mission d'offrir à l'industrie alimentaire la possibilité d'innover dans ses produits et ses procédés afin de répondre au mieux aux besoins et aux attentes du marché. Dans ce cadre, elle a répondu avec succès à deux appels d'offres communautaires. Deux projets sont ainsi en cours et alimenteront les réflexions du nouveau comité Recherche de l'ANIA :

- Une grande enquête SMEs-NET menée en 2005 sur les besoins en innovations des PME européennes dont les résultats seront présentés le 6 avril à Bruxelles.

- Le projet de recherche intégrée Truefood "Traditional United Europe Food", ambitieux projet de recherche, d'innovation, de formation et de diffusion de l'information qui vise à faire bénéficier les produits alimentaires traditionnels des innovations et des avancées scientifiques en matière de qualité et de sécurité sanitaire. Ce projet associe de nombreux instituts de recherche, dont l'INRA et crée un réseau unique de partenaires capables de promouvoir ces innovations auprès des PME. Il débutera dans les semaines à venir.

Communication

Les premières Assises de l'IA : Force et devenir de l'industrie alimentaire : un atout pour la France

En organisant les **premières Assises de l'Industrie alimentaire le Mardi 10 octobre au Carrousel du Louvre**, l'ANIA souhaite rassembler l'ensemble des acteurs du secteur autour d'un thème fédérateur **Force et devenir de l'industrie alimentaire : un atout pour la France**. Au total, plus de 1 000 dirigeants de l'agro-alimentaire, représentants de grands groupes comme de PME, sont attendus pour participer aux débats.

Les Assises s'articuleront autour de **tables rondes, réunissant industriels, politiques ainsi que scientifiques. Elles seront ponctuées par l'intervention des principaux Ministres concernés par l'industrie alimentaire ; à ce jour quatre d'entre eux ont déjà répondu présent à notre invitation, parmi lesquels, le Chef du Gouvernement.**

Notre secteur s'appuie sur un **modèle alimentaire incarné par la diversité, la qualité et le goût**. Il joue un rôle essentiel pour l'image du pays à travers le monde, mais également dans le paysage national à travers la présence de ses entreprises au niveau local et un maillage territorial très dense.

Aussi, les problématiques abordées lors des différents échanges auront comme objectif de :

- **Témoigner de l'importance du secteur alimentaire** dans le paysage économique, politique et social français,

- **Analyser les forces d'un secteur** dont les produits s'inspirent notamment des notions de plaisir, de convivialité et de qualité de vie.

- **Mettre en perspective les principaux défis que la filière devra relever** dans les années à venir.

Ces premières Assises ont pour vocation **d'initier une série de rendez-vous annuels** afin de poursuivre le débat, de rythmer le dialogue au sein même de la filière, et avec le monde politique.

Inscrivez-vous très vite sur le site dédié aux Assises: www.ania-assises.fr ou écrivez à assises@ania.net pour tout complément d'information.

Fondation « Alimentation & Vitalité »

2 957 : c'est le nombre de brochures de présentation de la Fondation « Alimentation & Vitalité » diffusées aux Fédérations de l'ANIA et aux entreprises du secteur !

Une semaine après le lancement officiel des déclarations d'engagement, ce projet ayant vocation à fédérer et à démultiplier les actions menées par nos entreprises dans le domaine de la prévention et de l'éducation nutritionnelle, suscite indéniablement un intérêt majeur dans le secteur.

Une brochure d'information sur les missions de la Fondation, un dépliant concernant les modalités de participation et un formulaire de déclaration formelle d'engagement sont disponibles. Vous pouvez vous les procurer en écrivant à fondation@ania.net ou en téléphonant au 01 53 83 86 00.

FLASH ANIA : REPRODUCTION AUTORISEE SOUS RESERVE D'INDICATION D'ORIGINE

Association Nationale des Industries Alimentaires

21 rue Leblanc 75015 PARIS • Tél. +33 (0)1 53 83 86 00 - Fax +33 (0)1 53 83 92 37
E-mail : infos@ania.net • Site : www.ania.net